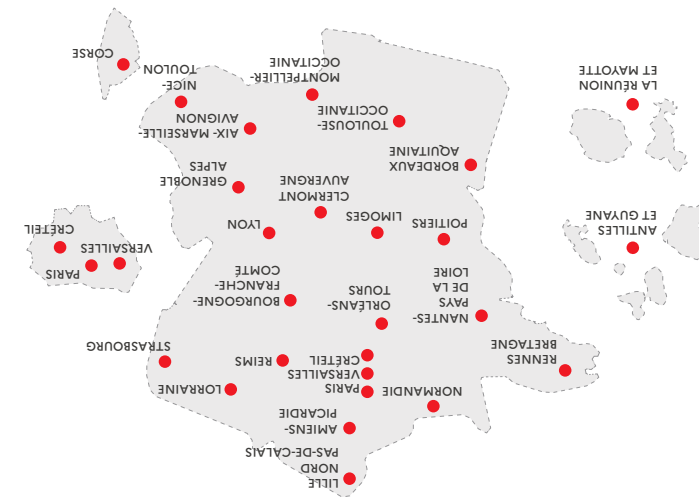


Présents dans chaque académie,
les Crous ont pour rôle d'améliorer au quotidien
les conditions de vie et d'accueillir de tous les étudiants,
afin de leur garantir, tout au long de leurs études,
les meilleures chances de réussite.



Bourses et aides financières

Accompagnement social

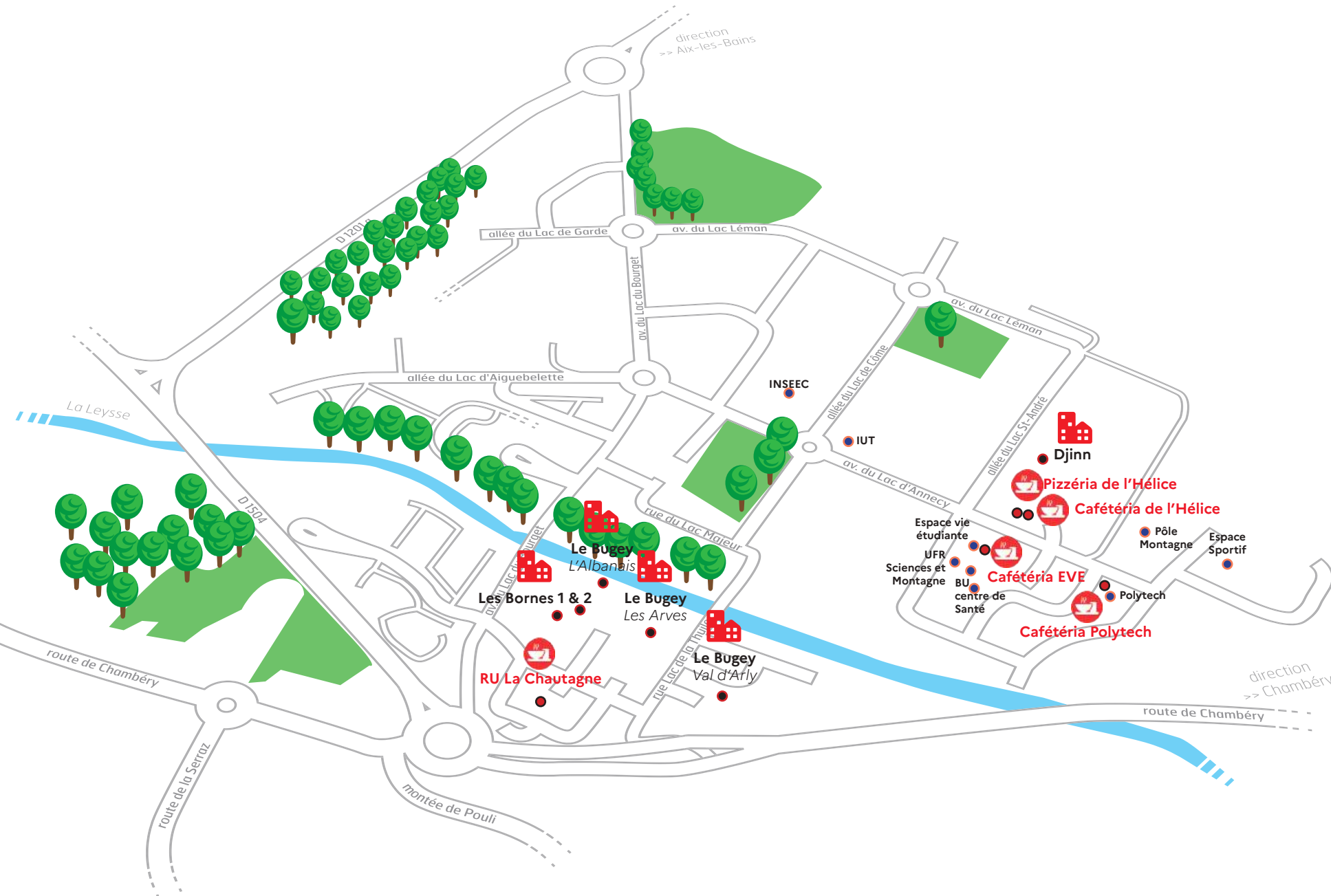
Restauración

Logement

Vie de campus



crous-grenoble.fr



Le Crous Grenoble Alpes

572 personnels
au service des 102 000
étudiants de l'académie
de Grenoble.

Le Crous Grenoble Alpes met chaque jour tout en œuvre pour vous accompagner dans la réussite de vos études.

Nos activités s'articulent autour de 5 grandes missions :

- l'accompagnement social,
- les bourses et aides financières,
- la restauration universitaire,
- le logement étudiant,
- la culture et la vie de campus.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur crous-grenoble.fr.



Bourses et aides financières

De nombreux
dispositifs pour
vous soutenir dans
vos études

- Les bourses sur critères sociaux :

Les conditions d'accès et les montants accordés pour ces aides sont directement liés à la situation personnelle de chaque étudiant (revenu fiscal des parents, éloignement géographique par rapport au domicile familial, étudiant en situation de handicap, etc.). En 2024, 24 428 étudiants bénéficiaient d'une bourse dans l'académie de Grenoble.

En plus des bourses et afin d'aider les étudiants les plus précaires, le Crous Grenoble Alpes a également la possibilité d'octroyer des aides financières supplémentaires (aides spécifiques, aides au mérite ou aides à la mobilité).

Pour savoir si vous avez le droit
à une bourse, faites une simulation en
scannant le QR code.



Accompagnement social

Des équipes
qualifiées et
disponibles pour
vous aider en cas
de difficultés

Vous rencontrez des difficultés financières ou vivez une période difficile qui pèse sur vos études et votre vie étudiante ? Ne restez pas seul ! Demandez de l'aide !

Le service social du Crous, unifié avec l'Université Grenoble Alpes et l'Université Savoie Mont Blanc, vous accompagne et vous soutient durant vos études en cas de difficultés. Nos assistantes sociales vous apportent de l'écoute, du soutien, des conseils ou peuvent vous proposer des aides financières si votre situation le nécessite.

Renseignez-vous sur crous-grenoble.fr ou
directement à l'accueil du service social à
l'accueil du Crous sur le campus de Chambéry
/ Jacob-Bellecombette



Vie de campus

Sortir, bouger,
créer

Afin de vous encourager à devenir acteurs de votre vie de campus, de nombreuses activités culturelles et sportives (ateliers, concerts...), gratuites, sont proposées tout au long de l'année. Vous pouvez consulter la programmation sur notre site internet ou vous inscrire pour recevoir notre newsletter hebdomadaire.

- Concours de création étudiante

Nous organisons chaque année des concours pour vous permettre d'exprimer votre talent, de vous produire, d'être édités ou encore d'exposer vos œuvres lors de festivals ou de salons. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet, rubrique : Sortir, bouger, créer.



Grâce à la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus), le Crous vous aide à financer des projets pour l'amélioration de la vie étudiante.



Logement étudiant

Des logements
meublés à proximité
de votre lieu d'études

Le Crous Grenoble Alpes propose 8009 places en logements étudiants répartis dans ses 42 résidences étudiantes. Différents types de logements sont proposés, mettant à disposition des services collectifs (chambres, studettes, studios, colocations...). Des référents étudiants sont présents dans les résidences et de nombreuses animations sont organisées pour créer du lien et dynamiser la vie en résidence.

- Demande de logement

Les logements sont attribués en priorité aux étudiants disposant de faibles ressources, et pour avoir accès à cette offre, il faut avoir au préalable constitué son dossier social étudiant.

Découvrez toutes nos résidences
sur crous-grenoble.fr



Calendrier de l'étudiant

AVANT LE 31 MAI

- ☐ Je saisis ma demande de bourse via le Dossier Social Etudiant (DSE) sur messervice.etudiant.gouv.fr, pour demander une bourse à la prochaine rentrée universitaire.

Attention : Faites votre demande entre le 1er mars et le 31 mai pour obtenir votre bourse dès le mois de septembre (ces dates sont susceptibles d'être modifiées).

À PARTIR DU MOIS DE JUIN

- ☐ Je fais ma demande de logement en résidence. Pour cela, il est indispensable d'avoir constitué son dossier social étudiant et coché la case « demander un logement » en fin de procédure.

L'attribution des logements se déroule en deux phases : la phase principale, réservée en priorité aux boursiers et la phase complémentaire, ouverte à tous les étudiants.

AVANT MON INSCRIPTION DANS MON ÉTABLISSEMENT

- ☐ Je m'acquitte de la CVEC auprès de mon Crous. Cette étape est obligatoire afin de pouvoir vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur. Étudiant boursier ? Vous êtes exonéré du paiement de la CVEC ! (Transmettez votre notification de bourse à votre établissement au moment de votre inscription).

À LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

- ☐ J'active mon compte Izly pour payer mes repas au Crous au tarif adapté à ma situation avec l'e-mail d'activation Izly, reçu sur mon adresse mail renseignée lors du paiement de la CVEC ou sur izly.fr. Certaines cartes étudiantes sont équipées du système Izly, sinon, présentez en caisse le QR code sur l'application de votre smartphone.

Notes

